



# **LES JOURNEES DU DROIT SOCIAL**

**Formation trimestrielle sur l'actualité du Droit Social**

---

SAS FORMADN - 34, Place Jean Jaurès 81000 ALBI - Téléphone : 05 63 38 95 85

Courriel : [contact@formadn.fr](mailto:contact@formadn.fr) - Siret n° 887 470 490 00012 - Code NAF 8559A

Organisme de formation enregistré sous le n° 76810163681. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

TVA intracommunautaire n° FR05887470490

# LES JOURNEES DU DROIT SOCIAL

Année 2022

 2

## **PUBLIC CONCERNÉ**

Dirigeants d'entreprise, DRH, RRH, Collaborateurs du service RH, gestionnaires de paye, etc...

La formation est totalement accessible aux personnes handicapées. En cas de question sur le sujet, vous pouvez nous contacter aux coordonnées figurant en bas de première page.

## **NIVEAU DE CONNAISSANCE PREALABLE**

Expérience en gestion des relations sociales ou en gestion de la paie.

Connaître les besoins des PME-PMI dans ces domaines.

## **FINALITES DE LA FORMATION**

Se tenir informé de l'actualité juridique en droit du travail, en droit de la sécurité sociale et de la protection sociale (retraite et prévoyance).

Maintenir une veille technique sur ces sujets au niveau de l'entreprise ou dans le service du personnel.

Créer des échanges avec d'autres participants confrontés aux mêmes préoccupations.

## **OBJECTIFS PEDAGOGIQUES**

Actualiser ses connaissances en droit du travail, en droit de la sécurité sociale et de la protection sociale (retraite et prévoyance).

## **MODALITÉS**

La formation « Les Journées du Droit Social » est un stage d'actualité juridique.

Les thématiques abordées au cours de l'année seront déterminées en fonction de cette actualité et de l'intérêt pratique pour les participants. Le programme est donc fixé quelques jours avant chaque session.

Lors de chaque session : focus sur un thème en lien avec l'actualité ou sollicité par les participants.

## **EVALUATION**

Feuille d'émargement à signer par les participants et l'intervenant par demi-journée de formation.

Evaluation de l'action de formation à chaud.

Questionnaires d'évaluation des acquis en fin de chaque journée.

Remise d'une attestation individuelle de formation à la fin de l'année.

## **METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES**

Examen des nouveautés légales et règlementaires

Analyse de la jurisprudence récente

Etude de cas pratiques

Focus sur un thème particulier

Confrontation des expériences des participants et des animateurs

**Durée** : 4 jours de 7 heures, soit 28 heures de formation

### **Lieux et calendrier :**

- ♦ **ALBI** : 17 mars, 16 juin, 15 septembre, 13 décembre
- ♦ **TOULOUSE** : 22 mars, 21 juin, 20 septembre, 15 décembre

**Horaires** : 9h00 - 12h30 / 14h00 - 17h30

**Prix par personne** : 1 690 € HT (hors frais de restauration), soit 2 028 € TTC

### **CO-ANIMATION**

Stéphanie ASSEMAT - Avocate au Barreau d'ALBI

Patricia MAYOL – Avocate au Barreau de TOULOUSE

### **PROGRAMME**

Actualité juridique trimestrielle en droit du travail, en droit de la sécurité sociale et de la protection sociale.

Traitement théorique et pratique d'un thème déterminé dans ces matières.

# THEMATIQUES

(Liste non exhaustive)

## **SOURCES JURIDIQUE**

Lois, décrets et autres textes réglementaires  
Accords nationaux  
Conventions collectives  
Accords d'entreprises  
Décisions unilatérales, usages  
Contrat

## **EMBAUCHE**

Les règles du recrutement  
Type de contrat (CDD, CDI, CTT, apprentissage...)  
Les mentions du contrat  
Formalités liées à l'embauche  
Informations obligatoires du salarié  
Formation

## **GESTION DU PERSONNEL**

Application du contrat de travail  
Modification du contrat de travail  
Gestion des absences (maladie, congés, etc...)  
Durée du travail  
Rémunération et épargne salariale  
Formation professionnelle  
Négociation collective

## **HYGIENE SECURITE DISCIPLINE**

Règlement intérieur  
Procédure disciplinaire  
Différentes sanctions  
Accidents du Travail (Prévention, Gestion...)  
Sécurité des salariés  
Délégation de pouvoir

## **DROIT DE L'EMPLOI**

Emplois aidés  
Aides à l'embauche  
Chômage total  
Activité partielle  
Travail illégal  
Relations avec l'administration  
Détachement - Expatriation

## **RUPTURE DU CONTRAT DE TRAVAIL**

Les licenciements (procédure, motif...)  
La démission  
La rupture conventionnelle  
La prise d'acte  
La résiliation judiciaire  
La mise à la retraite  
Le départ à la retraite

## **REPRESENTANTS DU PERSONNEL**

Différentes institutions représentatives  
Elections - désignation  
Missions – attributions – moyens  
Particularités de gestion du personnel  
Protection

## **DROIT DE LA SECURITE SOCIALE**

Paye et les déclarations sociales  
Assiette des cotisations  
Contrôle URSSAF et son contentieux  
Retraites de base, complémentaires et supplémentaires  
Prévoyance complémentaire d'entreprise